

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 02 septembre 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 02 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :

23

P. RIO - D. ATIG – F. OGBI - Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB
KEBAY – P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI -
C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE – M. SOILHI – Y. BOUKANTAR - M.
AUBRY - S. GHENAIM - L. CAMARA – S. GIBERT – S. GAUBIER - K. OUKBI.

Absents Excusés Représentés :

7

A. QAROUACH représenté par C. TAWAB KEBAY – Y. ITOUA représentée par M. AUBRY
– C. RENKLICAY représentée par D. ATIG – G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS
– T. DIAWARA représentée par Y. BOUKANTAR – S. RAKOUB représentée par F. OGBI –
A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absents :

5

L. HERGAUX – C. M' PIANA – S. BENDIAB – D. DIARRA – G. BINOIS.

Délibération N° DEL – 2019 – 0093 : « Vote de la Décision Modificative N°1 du Budget Principal Ville 2019 ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1, l'article L2335-2 et L.2121-31,

Vu le Contrat d'Engagements Budgétaires et Financiers (CEBF) 2018 - 2023 pour réussir « Grigny 2030 » signé le 25 janvier 2019,

Vu la délibération n° DEL-2019-020 en date du 18 février 2019 portant sur le vote du budget « Ville » exercice 2019,

Vu l'avis N° 5 de la Chambre Régionale des Comptes en date du 17 avril 2019,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-PREF-DRCL/125 en date du 3 mai 2019,

Vu la délibération n° DEL-2019-0054 en date du 20 mai 2019 portant sur le rapport de la Commune au titre du CEBF 2018 - 2030 pour réussir « Grigny 2030 »,

Vu l'état fiscal n° 1259 portant notification des bases d'imposition et des compensations fiscales pour l'année 2019,

Vu le montant du Fonds de Solidarité Île de France attribué à la Commune pour 2019,

DEL – 2019 - 0093

Vu l'avis de la commission des services ressources du 28 août 2019,

Considérant que les recettes notifiées sont supérieures aux prévisions budgétaires et que la mise en œuvre des politiques municipales nécessite des ajustements budgétaires mineurs,

Considérant, dans le cadre du CEBF, l'enjeu de résorber progressivement le déficit budgétaire de la section d'investissement,

Délibère et,

Article 1

Approuve la décision modificative N° 1 du budget « Principal Ville » exercice 2019 pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Crédits de l'Exercice	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	Résultat Reporté	DM 1	Cumul Section
14 504 370,60 €	3 764 742,59 €	15 697 882,10 €	144 000,00 €	30 346 252,70 €
RECETTES				
Crédits de l'Exercice	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	Résultat Reporté	DM 1	Cumul Section
29 369 346,70 €	15 870 449,36 €	0,00 €	217 217,00 €	29 586 563,70 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
Crédits de l'Exercice	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	Résultat Reporté	DM 1	Cumul Section
45 297 660,79 €	0,00 €	0,00 €	217 217,00 €	45 514 877,79 €
RECETTES				
Crédits de l'Exercice	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	Résultat Reporté	DM 1	Cumul Section
45 297 660,79 €	0,00 €	0,00 €	217 217,00 €	45 514 877,79 €

Décide des inscriptions budgétaires sur la décision modificative N°1 – Budget Principal Ville – année 2019 selon le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT		
RECETTES		
Chapitre	Libellé	Crédits Proposés
45	Opérations pour compte de tiers	115 000,00 €
021	Virement de la Section de Fonctionnement	102 217,00 €
TOTAL		217 217,00 €
DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Crédits Proposés
20	Immobilisations Incorporelles	66 037,00 €
21	Immobilisations Corporelles	- 37 037,00 €
45	Opérations pour compte de tiers	115 000,00 €
TOTAL		144 000,00 €

Envoyé en préfecture le 04/09/2019

Reçu en préfecture le 04/09/2019

Affiché le



ID : 091-219102860-20190902-DEL_2019_0093-DE

IV – ANNEXE
ARRETE ET SIGNATURES

D2

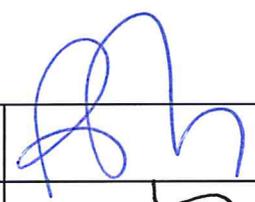
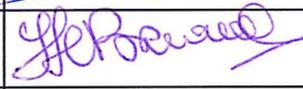
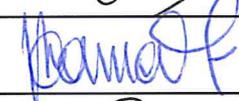
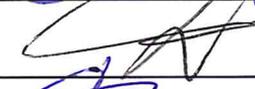
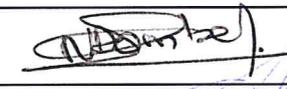
Nombre de membres en exercice 35
 Nombre de membres présents 23
 Nombre de suffrages exprimés 30
VOTES :
 Pour 26
 Contre 2
 Abstentions 2

Date de convocation : 21.09.19

Présenté par Philippe RIO, Le Maire,
 A Grigny, le ... 21.09.2019 ...

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session ...
 A Grigny, le ... 21.09.2019 ...

Les membres du Conseil Municipal (2),

Philippe RIO – Maire	Maire	
Djelloul ATIG – 1 ^{er} adjoint :	Enfance, jeunesse et réussite citoyenne	
Fatima OGBI – 2 ^{ème} adjointe :	Personnel et relations humaines, développement des services publics	
Yveline LE BRIAND – 3 ^{ème} adjointe :	Vie de quartier, éducation et réussite éducative	
Saïd LAATIRISS – 4 ^{ème} adjoint :	Prévention sécurité, lutte contre toutes les discriminations	
Elisabeth ETE – 5 ^{ème} adjointe :	Développement de l'offre dans le domaine de la santé, Retraités	
Claire TAWAB KEBAY – 6 ^{ème} adjointe :	Petite enfance, Conseil d'école	
Pascal TROADEC – 7 ^{ème} adjoint :	Culture, Formation professionnelle	
Arsène ZERKAL – 8 ^{ème} adjoint :	Vie associative, Economie Sociale et solidaire	
Saâdia BELLAHMER – 9 ^{ème} adjointe :	Education à l'environnement et à l'Ecologie urbaine	
Philippe LOUISON – 10 ^{ème} adjoint :	Sport pour tous	
Jacky BORTOLI – Conseiller municipal délégué	ZAC centre ville, travaux et commerces	
Claude VAZQUEZ – Conseiller municipal délégué	Habitat, Travail de mémoire et histoire locale	
Féliciano NDOMBELE – Conseiller municipal délégué	Développement des transports publics et circulation douce	
Martial GAMINETTE – Conseiller municipal délégué	Développement des loisirs et droits aux vacances pour tous	

Envoyé en préfecture le 04/09/2019

Reçu en préfecture le 04/09/2019

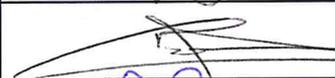
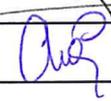
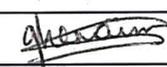
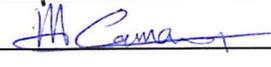
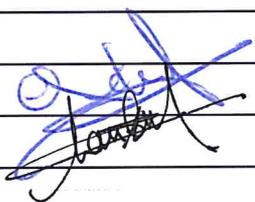
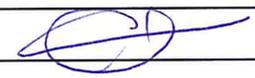
Affiché le



ID : 091-219102860-20190902-DEL_2019_0093-DE

Mahamoud SOILIHI – Conseiller municipal délégué

Respect du cadre de vi

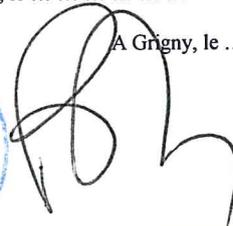
Youssef BOUKANTAR – Conseiller municipal délégué	Education populaire, Citoyenneté	
Michèle AUBRY		
Yolande ITOUA		
Claire RENKLICAY		
Azzeddine QUAROUACH		
Goumassegarane BAGAVANE		
Tatiana DIAWARA		
Laurie HERGAUX		
Sara GHENAIM		
Lamine CAMARA		
Sabrina RAKOUB		
Chantal M'PIANA		
Sylvie GIBERT		
Serge GAUBIER		
Sidi BENDIAB		
Djouma DIARRA		
Guy BINOIS		
Kouider OUKBI		
Alexandra LAMOTHE		

- 4 SEP. 2019

Certifié exécutoire par Philippe RIO, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le 4 SEP. 2019

A Grigny, le 4 SEP. 2019





(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Envoyé en préfecture le 04/09/2019

Reçu en préfecture le 04/09/2019

Affiché le



ID : 091-219102860-20190902-DEL_2019_0093-DE

[Faint handwritten signature]